Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SUCCÈS POUR LES PRODUITS DU DOMAINE VITIVINICOLE CANTONAL D'AGRILOGIE MARCELIN

Quatre vins cantonaux couronnés d'or et d'argent

Lors de trois concours de dégustation qui se sont tenus durant l'été, quatre vins du Domaine cantonal de Marcelin ont été honorés en Suisse: le "Marébène AOC 2006" a été couronné d'or tandis que le "Trifolies AOC 2006", le "Chardonnay AOC 2006" et le "Pinot noir Vieille Vigne AOC 2006" ont reçu des médailles d'argent.

Entre juin et août derniers, quatre crus du Domaine de Marcelin ont participé avec succès à plusieurs concours en Suisse: Grand prix du vin suisse et Concours international de vins dans le cadre d'Expovina à Zürich, Mondial du Pinot noir à Sierre.

Grand prix du vin suisse, Zürich

Un diplôme d'or couronne le "Marébène AOC 2006", assemblage rouge élaboré en barriques de chêne, composé pour moitié de Gamaret et de Garanoir.

Un diplôme d'argent récompense le "Trifolies AOC 2006", également un assemblage rouge élevé en barriques, unissant Gamaret, Garanoir et Trousseau.

Ces résultats confirment le succès toujours croissant remporté auprès de la clientèle par ce type de vins quand ils ont été produits à partir de vendanges dont le volume a été strictement limité.

Concours international de vins, Zürich, Expovina

Le "Chardonnay AOC 2006" remporte un diplôme d'argent; entonné en barriques dès le départ de la fermentation pour une durée de onze mois, il a recueilli les faveurs du jury par la limpidité de sa robe, son intensité et sa franchise au nez et en bouche.

Mondial du Pinot noir, Sierre

Un diplôme d'argent est décerné au "Pinot noir Vieille Vigne AOC 2006", natif de ceps âgés de 25 à 30 ans dont les raisins sont aussi vinifiés en barriques de chêne, mais neuves et de bois romands.

La participation à de tels concours constitue non seulement un défi technique profitable pour les producteurs, mais également une source d'information précieuse pour les consommateurs.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 14 octobre 2008

DEC, Dominique Favre, chef de l'Office cantonal de la viticulture, 021 557 92 65 dominique-e.favre@vd.ch

Marcelin vins primes_2008